

<http://clg-condorcet-fleury-les-aubrais.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article492>



Visite du député Anthony Brosse au collège

- Espace pédagogique - Histoire-géographie -

Date de mise en ligne : vendredi 17 janvier 2025

Copyright © Collège Condorcet - Fleury-les-Aubrais - Tous droits réservés

Ce vendredi 10 janvier 2025, les élèves de la classe de 6e2 ont eu le plaisir d'accueillir M. Anthony Brosse, député de la 5e circonscription du Loiret.

En présence de Mme Debeauvais (professeure de sciences physiques), M. Chauveau (principal adjoint) et M. Naudin (professeur d'Histoire Géographie EMC et professeur principal de la classe), les élèves de 6e2 ont pu poser les nombreuses questions qu'ils avaient préparé au député de la 5e circonscription. Celle-ci englobe notamment Fleury les Aubrais.

Les élèves sont revenus sur ses deux élections en tant que députés. Celle de 2022 (où M. Brosse est devenu pour la 1ère fois député avec seulement trois voix d'avance après un recomptage demandé par son adversaire) et celle de 2024 (où M. Brosse a réalisé la plus grande "remontada" de France avec plus de 10 000 voix rattrapées entre le premier et le second tour, suite à un désistement dans une triangulaire).

Ils ont également longuement questionné le député sur son métier, son quotidien entre Paris et sa circonscription, ses assistant(e)s (curiosité attisée par les deux personnes présentes avec nous pour l'accompagner), le fonctionnement de l'Assemblée Nationale et ses relations avec le président de la République.

Les questions se sont terminées sur des interrogations un peu plus personnelles, auxquelles le député a accepté de répondre en toute franchise.

[http://clg-condorcet-fleury-les-aubrais.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-condorcet-fleury-les-aubrais/local/cache-vignettes/L400xH329/img_20250110_130723-a8c8e.jpg] **Le député Anthony Brosse s'adressant aux 6e2**

Dans un second temps, nous avons évoqué le concours auquel sont inscrits les élèves : le sujet est cette année "la biodiversité marine". Les élèves ont pour but d'écrire une loi en 4 articles maximum. Cette loi sera jugée par un jury académique puis les 18 meilleures propositions seront étudiées au Parlement des enfants. Elle pourrait, ensuite, être convertie en une vraie loi soumise au vote de l'Assemblée nationale ! Les classes ayant proposées les lois les plus pertinentes sont également invitées à visiter l'Assemblée nationale à Paris au cours de l'année scolaire. M. Brosse nous a prodigué quelques précieux conseils à ce sujet.

Nous poursuivons le travail et espérons écrire un prochain article... expliquant notre proposition de loi et racontant notre visite de l'Assemblée nationale !

Mme Debeauvais et M. Naudin